



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## Résultats de l'évaluation économique préliminaire

### L'ÉQUIPE DU PROJET KWYJIBO PREND LE PARI DE FAIRE LES CHOSES AUTREMENT

**Québec, le 28 juin 2018** — À la lumière des résultats encourageants de l'évaluation économique préliminaire dévoilée aujourd'hui concernant le projet d'éléments des terres rares Kwyjibo, Focus Graphite inc. (Focus) (TSX-V : FMS; OTCQX : FCSMF ; FSE : FKC) et SOQUEM Inc. (SOQUEM) annoncent leur intention de poursuivre les démarches d'information et de consultation auprès des groupes susceptibles d'être concernés par le projet, y compris les communautés autochtones et locales.

« Le projet Kwyjibo est au début de son développement. Nous avons donc l'occasion de nous inspirer des meilleures et plus récentes pratiques qui soient au niveau du développement minier durable, écoresponsable et innovant. Nous modèlerons notre feuille de route en développement durable au fil du temps selon les résultats de nos approches avec les communautés. Il est important de démontrer notre responsabilité sociale », a déclaré M. Olivier Grondin, président-directeur général de SOQUEM.

L'étude de ce projet d'exploration minière localisé à 125 km au nord-est de la ville de Sept-Îles, à vol d'oiseau, présente l'hypothèse d'une mine souterraine et d'un concentrateur sur place, ainsi que d'une usine de transformation hors du site d'exploitation. Focus et SOQUEM entendent poursuivre l'avancement du projet, lequel nécessite la réalisation de plusieurs travaux d'exploration et d'études diverses avant une décision de mise en chantier. Le communiqué de presse portant sur l'étude économique daté du 28 juin 2018 est disponible à l'adresse : <https://globenewswire.com/news-release/2018/06/28/1531111/0/fr/Focus-Graphite-et-SOQUEM-annoncent-une-EEP-positive-pour-le-projet-d-éléments-des-terres-rares-de-Kwyjibo-au-Québec.html>

« La filière des terres rares est encore relativement peu connue au Québec. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une opportunité de démontrer que l'exploitation et la transformation des terres rares sont compatibles avec de hauts standards de développement responsable en impliquant les groupes concernés, les communautés locales et les experts du domaine », a précisé M. Gary Economo, président et chef de la direction de Focus Graphite inc.

Soulignons que les terres rares sont nécessaires dans la fabrication des appareils technologiques modernes tels que les téléphones intelligents, ainsi qu'au développement des énergies vertes, comme l'éolien, l'énergie solaire et les véhicules électriques. Plus spécifiquement, les applications industrielles de terres rares, telles que le néodyme et le praséodyme, entrent dans la construction de panneaux solaires, de générateurs d'électricité éolienne et de technologies de stockage de l'énergie.

#### DES PRINCIPES RECONNUS MONDIALEMENT

La recherche de l'équilibre entre les préoccupations et les attentes du milieu, tout en tenant compte des contraintes et prérogatives inhérentes au projet Kwyjibo, sera au cœur des démarches d'information et de consultation. En s'inspirant de cadres de références reconnus tant au niveau national qu'international

en matière de développement durable, nous croyons possible de mettre de l'avant des principes importants dans ce projet :

- ▶ L'intégration du projet dans son environnement ;
- ▶ La reconnaissance des préoccupations des communautés dans l'évaluation participative du projet et pour implanter une gestion environnementale proactive ;
- ▶ La contribution du projet à l'essor économique et social des collectivités d'accueil du projet, incluant le capital humain ;
- ▶ L'innovation industrielle et l'éthique des affaires.

Rappelons que le projet Kwyjibo est au tout début de sa phase de mise en valeur et que plusieurs étapes restent à franchir, dont les études de pré faisabilité et faisabilité minière, en plus des études d'impacts sur l'environnement. À terme, le projet Kwyjibo sera soumis à la procédure d'évaluation environnementale applicable prévue à la Loi sur la qualité de l'environnement, laquelle pourra comprendre la participation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). De plus, une description du projet sera analysée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) afin de déterminer si une évaluation environnementale du projet sera nécessaire ou non.

« Il reste donc plusieurs étapes d'évaluation qui prennent chacune quelques années lorsque l'on se réfère au cycle de développement d'un projet minier. Ces circonstances nous laissent amplement le temps de discuter de tous les paramètres avec les parties prenantes et d'intégrer leurs commentaires à même le processus d'évaluation du projet en cours. Nous voulons faire de Kwyjibo un projet exemplaire », ont affirmé messieurs Economo et Grondin.

#### À PROPOS DE FOCUS GRAPHITE

Focus Graphite inc. est une société d'exploration avancée ayant comme objectifs de produire des matières premières essentielles aux hautes technologies et aux énergies vertes, dont le graphite et les terres rares. De plus, pour répondre aux intérêts des intervenants québécois pour la transformation et pour créer une valeur à long terme pour ses actionnaires, Focus évalue la faisabilité de produire des produits affinés à valeur ajoutée au Québec. Focus détient également une participation importante dans Grafoïd inc., un développeur d'applications à base de graphène et est membre de l'alliance 2 GL avec Stria Lithium inc., Grafoïd inc. et Braille Batteries inc.

#### À PROPOS DE SOQUEM

SOQUEM, une filiale de Ressources Québec, est un chef de file dans l'exploration minérale au Québec. Sa mission est d'explorer, de découvrir et de développer des propriétés minières au Québec. SOQUEM a participé à plus de 350 projets d'exploration et contribué à des découvertes majeures d'or, de diamants, de lithium et d'autres substances minérales.

#### PERSONNE QUALIFIÉE

Le contenu technique et scientifique de ce communiqué de presse a été révisé et approuvé par Marc-André Bernier, géo., M.Sc., Géoscientifique principal à la Table jamésienne de concertation minière (TJCM), conseiller technique de Focus et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 — Information concernant les projets miniers.

-30-

#### SOURCES :

SOQUEM | [soquem.qc.ca/](http://soquem.qc.ca/)

Focus Graphite | [www.focusgraphite.com/](http://www.focusgraphite.com/)

#### CONTACTS MÉDIAS

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. Toutes les informations contenues dans le présent document n'étant pas clairement de nature historique peuvent constituer des informations prospectives. En général, de telles informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend », « ne s'attend pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « vise », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou des variations de ces termes et expressions ou des indications selon lesquelles des actions, des événements ou des résultats « peuvent » ou « pourraient » « se produire » ou « être réalisés ». Les informations prospectives sont assujetties à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de la Société diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions ; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques en général ; (iii) la possibilité de dépréciations et d'affaiblissements ; (iv) le risque associé à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements minéraux ; (v) le risque associé à l'établissement du titre de propriétés et d'actifs miniers ; (vi) les risques associés à la création de coentreprises ; (vii) les fluctuations des prix des produits de base ; (viii) les risques associés aux risques non assurables survenant durant l'exploration, le développement et la production ; (ix) la concurrence rencontrée par la Société dans l'obtention du personnel expérimenté et du financement ; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités d'extraction, de traitement, de développement et d'exploration ; (xi) les risques associés aux changements du régime réglementaire minier régissant la Société ; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles la Société est assujettie ; (xiii) les risques associés aux délais réglementaires et d'obtention de permis ; (xiv) les risques associés aux conflits d'intérêts potentiels ; (xv) la dépendance au personnel clé ; (xvi) les risques de liquidité ; et (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires. Les informations prospectives sont basées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables au moment où ces énoncés sont faits, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des métaux, des plans d'exploration et de développement se déroulant comme prévu et atteignant les résultats attendus, la réception des approbations réglementaires requises et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans le présent document. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs pourraient entraîner des résultats non prévus, estimés ou visés. Il ne peut être garanti que ces informations prospectives s'avéreront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces informations prospectives. Ces informations prospectives ont été fournies dans le but d'aider les investisseurs à comprendre les plans d'affaires, d'opérations et d'exploration de la Société et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à des informations prospectives. Les informations prospectives sont fournies en date du présent communiqué et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude du présent communiqué.